

Extension des ksour, rupture et appropriation des nouveaux espaces

Blaha DERROUCHE ^(1,2)

Introduction

Cette recherche est consacrée à l'appropriation des nouveaux espaces des ksour du Sud-ouest algérien. Elle s'inscrit dans une étude plus vaste portant sur l'urbanisation et le changement social. Cette étude se propose d'établir une observation du changement social, du aux importantes extensions urbaines dans cette aire géographique en pleine mutation socio-spatiale. L'urbanisation apparaît bien comme l'un des éléments déterminants ou moteurs du changement.

Les modes d'appropriation sont analysés à travers plusieurs ksour dont ceux de Bousseghoun et Ghassoul (El Bayadh).

La rupture entre l'ancien bâti et les nouvelles extensions ont-elles donné naissance à de nouvelles appropriations ?

La rupture spatiale dans les anciens ksour est irréversible

Tous les ksour observés concernés par notre étude ont connu une forme d'extension qui n'a pu se faire que par rapport à deux données essentielles : La première est relative au site originel sur lequel le ksar s'est construit ; les sites sont limités et ne peuvent pas répondre aux nouveaux besoins des populations. La deuxième donnée est étroitement liée aux matériaux de construction utilisés anciennement par les ksouriens qui ne répondent plus à leurs exigences actuelles. Les nouveaux matériaux utilisés actuellement constituent l'élément

(1) RESEAU 3, Réseau des Etudes Socio-économiques, d'Architecture et d'Urbanisme, 31000, Oran, Algérie.

(2) Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31000, Oran, Algérie.

déterminant dans la rupture avec la structure du ksar et surtout avec la maison ksourienne.

Cette double rupture est très remarquable dans les ksour de l'Atlas saharien et de la Saoura, dans la mesure où l'extension s'est faite sur un nouveau site répondant à de nouvelles règles et logiques d'urbanisme qu'on trouve pratiquement à travers tout le territoire algérien. Quant aux ksour du Touat -Gourara-Tidikelt, leur zone d'extension se caractérise plus ou moins par une interpénétration avec le site d'origine, sauf pour certains qui sont complètement désertés et abandonnés. Dans cette région, l'étalement urbain s'est réalisé sur le même site, en rénovant complètement les constructions, passant du *toub*, pierre, branches et troncs de palmier à des matériaux traditionnels, comme le parpaing, ciment et sable.

Les changements profonds des sites posent le problème particulier du rapport contradictoire entre la sauvegarde du patrimoine architectural qui fait partie de l'identité culturelle et le développement moderne. L'amélioration des conditions de vie d'une population dont l'évolution ne cesse de croître, ne peut se réaliser que dans le cadre des opérations rapides, utilisant des moyens modernes entraînant une organisation du travail qui ignore la sauvegarde du patrimoine. Les instruments d'urbanisme, malgré leur caractère démocratique, ont tendance à standardiser les nouveaux espaces au détriment des richesses locales. Malgré cette tendance, certaines structures de l'ancien ksar dans le Touat – Gourara-Tidikelt, sont reproduites dans les nouvelles parties de son extension, comme les rues étroites qui ne sont accessibles qu'à l'homme ou à la bête. Ce maintien de l'ancienne structure s'explique surtout par le climat et non par un souci de sauvegarde du patrimoine ancien.

Figure 1 : A Tilouline (Adrar), l'interpénétration entre l'ancien et le nouveau est très visible



Source : auteur, 2011.

L'approche historique de l'appropriation des anciens ksour et de tout leur espace de support

On ne pourra comprendre l'appropriation des nouveaux espaces dans les ksour que si le rapport historique des différents groupes sociaux à leur espace est approché. En effet, on trouve deux groupes qui ont des rapports différenciés à l'espace habité ou à l'espace de travail. Ce rapport est moins visible dans les ksour du Sahara, bien que le nomadisme des *azabas* arrive à atteindre une partie de ce territoire.

a. La population nomade et son rapport à l'espace de parcours dans l'Atlas saharien et la Saoura

La population nomade utilise un territoire très étendu qui se mesure à une échelle régionale. Les principales composantes de ces étendues spatiales sont essentiellement les hommes, le cheptel (troupeau d'ovin et caprin ou de camelin), la *kbaima* (tente), et enfin les parcours pour le pâturage. La relation entre le nomade et son espace dépend essentiellement du type de pâturage que la nature lui offre. Celle-ci peut s'étendre sur des centaines de kilomètres (*Achaba* au Nord et *Azaba* au

Sud). Les déplacements à travers ces territoires et les modes d'occupation ont changé avec le temps. D'un déplacement à pied ou à dos de chameau on est passé à des déplacements par camion, ce qui a accéléré la rotation du cheptel sur les terrains de pâturage (élément favorisant la désertification de la steppe).

Le nomade entretenait un rapport d'appropriation à l'espace différent selon l'habitat et l'activité d'élevage. La *keħaima*, maison principale du nomade, est considérée comme l'unique espace approprié au sens affectif, psychologique, économique, social et anthropologique. Même si, juridiquement, le site sur lequel la *keħaima* est montée n'appartient pas au nomade, celle-ci est belle et bien sa propriété. Ainsi, la notion de la propriété n'a pas les mêmes significations que celles définies par les sociétés modernes où elle est consignée par des actes écrits et enregistrés.

Perla Serfaty Garzon décrit bien l'appropriation perçue et vécue par ce type de population dans le dictionnaire critique de l'habitat et du logement. Il note à ce propos que «...L'appropriation n'est possible qu'en relation à quelque chose qui peut être attribuée et qui, en tant que tel, peut à la fois servir de support à l'intervention humaine et être possédée. La notion de propriété constitue ainsi une dimension importante de l'appropriation, avec cette particularité que cette notion tire son sens et sa légitimité, dans ce cas, non de l'existence d'un titre légal attestant la possession juridique d'un objet, mais de l'intervention judiciaire d'un sujet sur ce dernier. La propriété est ici d'ordre moral, psychologique et affectif... »¹⁸.

La *keħaima* est une sorte de deuxième habit pour son occupant, un manteau, d'ailleurs la notion d'habiter tire son origine d'habit.

Quant à l'espace économique du nomade, c'est celui qui répond aux besoins de son troupeau, qu'il investit durant tout le temps. C'est une autre appropriation territoriale. Celle-ci, selon Perla Serfaty Garzon, évoque un comportement visant à constituer une zone contrôlée par

¹⁸ Serfaty-Garzon, P. (2003), «Le Chez-soi : habitat et intimité», in Segaud, M. ; Brun, J. et Driant, J.-C. (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, éd. Armand Colin, p. 27-30.

un individu ou un groupe. Ce contrôle s'accompagne d'un marquage, en particulier par des objets personnels, évoquant ainsi une identification psychologique de l'individu à son territoire¹⁹. La notion de contrôle constitue le fondement de la territorialité et à titre préventif, celle de la notion d'espace défendable. L'appropriation dépasse largement la notion de contrôle, même si l'une de ses modalités est la maîtrise des lieux. L'espace de pâturage du nomade est loin d'être contrôlé ou marqué par un seul individu, donc non appropriable au sens de la propriété. Sur le plan économique, il demeure un lieu temporairement approprié car c'est un espace de transit. N'est-il pas un non-lieu au sens de M. Auge ?²⁰.

Dans l'histoire du nomadisme, on a toujours assimilé la zone steppique aux éleveurs et pourtant ils ne passaient que peu de temps dans cet espace : le moment de la reproduction du cheptel. A travers ces grands territoires, où le nomade se déplace en maître absolu sans être le propriétaire, ils existent des sites que des populations sédentaires occupent, ce sont les ksour. Ces derniers constituent pour le nomade un lieu d'échange et de transit. Ils n'ont jamais été son espace mais celui du ksourien. Tous les rapports qu'entretenaient autrefois et même actuellement les nomades avec l'espace de pâturage et les ksour semblent déterminant dans le mode d'appropriation des espaces nouvellement urbanisés, une fois ces nomades sédentarisés ou fixés.

b. La population ksourienne et son rapport à l'espace du ksar

Le ksar est un type d'habitat traditionnel ancien qui date de plus de huit siècles. Ces concentrations de peuplement répondaient à au moins trois exigences essentielles : un site défensif, de l'eau, des matériaux locaux (*toub*, pierres, bois...).

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Auge, M., (1992), *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, la librairie du XX^e siècle, Paris, éd. du Seuil.

Figure 2 : La porte du ksar



Source : auteur, 2011.

Tous les ksour du Sud-ouest algérien ont presque les mêmes caractéristiques : sites très délimités, épousant un monticule, circonscrits par une enceinte avec des portes et un contenu social. Les habitants vivaient dans une intimité quasi totale à l'intérieur d'un espace presque complètement fermé. Le lien entre les lieux de travail (jardin) et les lieux d'habitat (ksar) est très étroit. La nature fonctionnelle de ces espaces fait que leurs occupants étaient très ancrés aux lieux par des pratiques sociales propres à eux.

Figure 3 : Le jardin du ksar



Source : auteur, 2011

Par leurs dénominations, ces espaces détenaient des caractéristiques culturelles, symboliques, historiques, relationnelles et affectives très profondes. Ainsi, le niveau de l'appropriation de ces espaces par leur population était très fort.

L'appropriation des nouveaux espaces

L'accélération de l'urbanisation qu'ont connue les ksour a fait multiplier leur espace urbain, dont certains de plus de quinze fois. Le phénomène urbain a connu une ampleur à partir des années 1980, période de grandes sécheresses, qui a poussé les nomades à s'agglutiner autour des centres urbains. Parallèlement à cet exode massif, les ksour, en tant que sites urbains ancestraux, n'arrivaient plus à répondre aux besoins de leur propre population. C'est à partir de cet instant que les extensions ont commencé à provoquer une rupture avec tout ce qui avait une référence au ksar. Cette rupture n'a pas empêché la

résurgence ou la permanence de certaines pratiques sociales à l'intérieur du nouvel espace habité.

Les nouvelles zones d'extension sont totalement différentes du noyau initial sur le plan de la structuration et du type de construction. Ceci est très apparent à Ghassoul, Bousseghoun (El Bayadh), Mogheul et Kenadesa (Béchar). Il y a une nette séparation physique. Ce n'est pas le cas à Timimoun et Tilouline (Adrar) où les nouvelles extensions se confondent avec les constructions de l'ancien ksar. C'est une rénovation continue.

L'habitat auto-construit est la forme dominante dans tous les ksour. Il détermine l'attachement affectif à l'espace habité. Les anciennes maisons en *toub* ou en pierre étaient le pur produit du ksourien qu'il s'appropriait entièrement. La raison qui fait que l'on aime ou non un lieu ou un espace est l'appropriation²¹. C'est ce questionnement qui doit intéresser les concepteurs (urbanistes et aménageurs), décideurs et producteurs des nouveaux bâtis.

Aujourd'hui, l'acteur principal dans le façonnement des nouveaux espaces est l'Etat. Ce dernier, par ces actions volontaristes, peut complètement bouleverser une situation d'équilibre. En effet, dans les choix des nouvelles zones d'extensions, les décideurs ou même les concepteurs n'accordent aucun intérêt aux phénomènes d'appropriation ou de réappropriation. Tout est imposé ou fortement suggéré aux habitants. F.N Bouchanine trouve « ...qu'à travers l'offre physique qui est faite, tout projet constitue une proposition d'accès à un nouveau modèle d'habitat et d'espace urbain, voir dans certains cas à un nouveau mode de vie. Dans cette offre, la gamme des effets négatifs enregistrée pour les populations concernées est très large à moyen et long terme... »²².

²¹ Ripoll, F. (2005), « S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains », in *Norois*, n° 195, 1 juin, p. 29-42.

²² Navez-Bouchanine, F. (1991), *Habiter, modèles socio-culturels et appropriation de l'espace*, thèse de doctorat d'État, Université Mohamed V, Rabat, p. 103.

A Ghassoul et Boussemgoun, même si l'évolution des deux espaces s'est faite de la même manière sur le plan de sa forme (rupture entre le ksar et la nouvelle zone d'extensions), sur le plan de son fond, elle s'est réalisée différemment. En effet à Ghassoul, c'est plutôt une population nomade qui a marqué les nouveaux espaces par un type de construction très ruralisé, archaïque et même précaire. Sur le plan de l'organisation spatiale, les constructions sont très éparpillées et sans aucune cohérence urbaine. En plus de cette désorganisation spatiale, la pratique de l'élevage intensif se mêle à l'urbain par la multiplication des zribates. C'est une forme de résurgence des anciennes pratiques du nomade qui s'inscrit dans la permanence. A partir de là, on peut dire qu'on est en présence d'une rupture socio-spatiale entre le ksar de Ghassoul et sa nouvelle zone d'extension, où sédentaires et anciens nomades vivent ensemble.

L'analyse typo-morphologique du bâti nous montre que l'un des deux groupes a bien marqué les lieux par une forte appropriation spatiale. Il faut noter que ces espaces sont souvent produits par les populations elles-mêmes, dans la forme d'habitat illégal ou spontané.

A Boussemgoun, la rupture est seulement spatiale. En effet, les nouvelles extensions n'ont servies majoritairement qu'à la population ksourienne. Cette appropriation spatiale de la ville de Boussemgoun est déterminée surtout par la domination ksourienne de l'espace politique. En effet, les assemblées populaires communales ont été depuis tout le temps contrôlées par eux, ce qui n'est pas le cas des ksouriens de Ghassoul où les nomades dominent de plus en plus la gestion de la commune.

Figure 4 : Un espace à Boussemgoun, bien approprié par les ksouriens uniquement.



Source : auteur, 2012.

A Boussemgoun, les nouvelles extensions, quoiqu'en rupture avec le ksar, sont organisées harmonieusement à l'image de l'ancien. A Ghassoul, la résurgence des anciennes pratiques sociales des nomades influe sur le mode d'occupation actuel. L'histoire des groupes s'appropriant les nouvelles maisons ainsi que les nouveaux espaces urbains est bien présente, car elle véhicule certaines permanences des pratiques anciennes, «... La maison appropriée, recueille les choses, les événements et les actions du passé, le temps vécu de l'habitant et représente ainsi un témoignage de sa propre continuité... »²³.

²³ Ripoll, F. (2005), *op.cit.*

Figure 5 : Un espace public aménagé à Boussemgoun



Source : auteur, 2013.

Conclusion

Les nouvelles extensions dans les ksour sont en rupture avec l'ancien bâti en *toub* ou en pierre. De nouveaux matériaux sont de plus en plus utilisés. Le modèle architectural est anonyme et copié à celui du nord du pays. L'appropriation par les populations locales est différente et dépend des groupes en présence. Ce sont les actions des pouvoirs publics qui sont à l'origine du développement spatial.

Le changement social est perçu comme une évidence au regard des extensions importantes qu'ont connues toutes les villes-ksour du Sud-Ouest algérien, par la volonté de l'Etat, et ont bouleversé l'espace. Cependant, la grande rupture vécue par les ksour algériens, en tant qu'espace véhiculant une culture ancestrale et une histoire pleine de richesses locales, n'a pas effacé totalement certaines pratiques et rapport sociaux qui essaient de se maintenir. La permanence des pratiques ksouriennes à Boussemgoun a permis une production d'un cadre bâti qui s'inspire de l'ancien. Elle aurait pu être déterminante dans le

maintien du ksar si l'activité touristique était suffisamment développée. Quant à l'évolution spatiale du ksar de Ghassoul, elle a été marquée surtout par la prédominance d'une population pastorale et rurale. Le type du bâti produit véhicule des pratiques du nomade-éleveur qui n'a rien à voir avec le ksar.

Bibliographie

Auge, M. (1992), *Non-lieux introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, éd. du Seuil.

Bachelard, G. (1984), *La poétique de l'espace*, Paris, Quadrige / PUF.

Bourdieu, P. (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris, éd. Seuil.

————— (1993), « Effets de lieu », in Bourdieu, P. (dir.), *La Misère du monde*, Paris, éd. du Seuil, p. 159-167.

Levy, J. et Lussault, M. (2003), *Dictionnaire de la géographie de l'espace et des sociétés*, Paris, Belin.

Navez-Bouchanine, F. (1991), *Habiter, modèles socio-culturels et appropriation de l'espace*, thèse de doctorat d'État, Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat

————— (1991), « Modèle d'habiter et crise de l'urbain : la situation vue à partir du Maroc », in *Espaces et sociétés : revue critique internationale de l'aménagement, de l'architecture et de l'urbanisation*, n° 65, n° 2, Paris, l'Harmattan.

————— (1988), « Modèle d'habiter, appropriation de l'espace et transformations sociales », in *Bulletin économique et sociale du Maroc*, n° 158, p. 25-47.

Rapoport, A. (1996), *pour une anthropologie de la maison*, Paris, éd. Dunod.

Ripoll, F. (2005), « S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains », in *Revue Noroïsi*, 1 juin, n° 195, p. 29-42.

Serfaty-Garzon, P. (2003), « Le Chez-soi : habitat et intimité », in Segaud, M. ; Brun, J. et Driant, J.-C., *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, éd. Armand Colin, p. 27-30.

Turner, J.F.C. (1980), *Le logement est votre affaire*, France, éd. du Seuil.